

Madame, Monsieur,

Merci d'adresser le message suivant aux pétitionnaires.

J'ai pris connaissance avec attention de vos remarques s'agissant des mesures envisagées par le gouvernement avec l'abaissement de la vitesse à 80 km/h sur le réseau routier secondaire.

Le choix du passage à 80 km/h sur les routes bidirectionnelles sans séparateur central autrement appelées voies secondaires, n'est pas le fruit du hasard. En effet, il s'agit du réseau le plus accidentogène du territoire et il a été constaté une baisse de 37% de la mortalité pour une baisse moyenne de 7 km/h. C'est donc une expérimentation en grandeur réelle de 2 ans que le gouvernement lancera le 1<sup>er</sup> Juillet prochain. Le bilan sera analysé à la suite.

L'objectif premier de cette expérimentation est donc, ne l'oublions pas, de « *sauver des vies* » (350 à 400 par an selon les estimations) et d'éviter des blessures « *parfois irréversibles* », pour un impact très limité sur la durée des trajets (la différence est de seulement 3 minutes pour un trajet de 40 km par exemple).

Bien que je soutienne le Gouvernement, à titre personnel, j'aurais préféré que l'on renforce les moyens de contrôle ainsi que les dispositifs de sécurité aux endroits identifiés comme dangereux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes plus respectueuses salutations.

Dominique Da Silva

Député du Val d'Oise